

CARTE FIS – SAISON 2023-2024

Tous les athlètes qui sont éligibles FIS doivent remplir les conditions suivantes afin de s’inscrire pour une carte FIS.

- Être un membre en règle actif de SQA ayant acquitté sa cotisation
- Avoir au moins 16 ans au 31 décembre 2023.
- Remplir les formulaires « Déclaration Athlète FIS » et « Évaluation médicale ACA »
- Souscrire à l’assurance **Police assurance accident sport (PAAS) de Canada alpin**

La carte FIS ne sera pas activée s'il manque les formulaires et/ou le paiement pour les assurances (PAAS)

QUEL EST LE COÛT?

PROGRAMME	CARTE	ÂGE	COÛT AVANT 01/01/24	COÛT APRÈS 01/01/24
FIS-A - Canadien à l'extérieur du pays (Frais additionnels de la FIS)	FIS-A	16 +	505\$ +PAAS	610\$ +PAAS
FIS-X - Canadien à l'extérieur du pays (Frais additionnels de la FIS)	FIS-X	16 +	505\$ +PAAS	610\$ +PAAS
FIS-AX - Canadien à l'extérieur du pays (Frais additionnels de la FIS)	FIS-AX	16 +	605\$ +PAAS	755\$ +PAAS
FIS ALPIN	FIS-A	16 +	355\$ +PAAS	460\$ +PAAS
FIS SKI CROSS	FIS-X	16 +	355\$ +PAAS	460\$ +PAAS
FIS ALPIN + SKI CROSS	FIS-AX	16 +	455\$ +PAAS	605\$ +PAAS
FIS MAÎTRES	FIS-M	30 +	233\$	291\$
ACTIVATION LISTE FIS IMMEDIATE (Frais additionnels)			290\$	290\$

Activation liste FIS immédiate - pour les athlètes FIS qui ont besoin que leurs points FIS soient immédiatement activés sur la liste de points actuelle - les dates de publication de la liste peuvent être trouvées sur le lien suivant https://www.skiquebec.qc.ca/Uploads/Deadlines_AL.pdf

ASSURANCES PAAS

Quelle classe d’assurance dois-je choisir?

- ✓ Si l’athlète est détenteur d’une carte FIS, mais va dans un programme américain, pas besoin de l’assurance PAAS à moins que :
 - L’athlète décide de concourir hors Amérique du nord (dans ce cas besoin de PAAS class 1 ou 2 selon le nombre de jours)

- Si l'athlète concourt juste aux États-Unis (dans ce cas besoin de signer une décharge de Canada alpin, mais pas besoin de la PAAS).
 - L'athlète décide de concourir au Canada (dans ce cas besoin de PAAS classe 3)
- ✓ Si l'athlète est U16 ou plus jeunes pas besoin de PAAS (facultatif : sur demande).
- ✓ Si l'athlète est inscrit dans un programme en Europe et est détenteur d'une carte FIS, pas besoin de la PAAS, mais doit signer la décharge de Canada alpin.

POLICE ASSURANCE ACCIDENT SPORTS (PAAS)		COÛT
Classe 1	Couvre les déplacements à l'extérieur du Canada pour plus de 30 jours et moins de 60	943.94 \$
Classe 2	Couvre les déplacements à l'extérieur du Canada pour moins de 30 jours consécutifs	410.93 \$
Classe 3	Couvre les déplacements au Canada uniquement	77.39 \$
Extra	Semaine supplémentaire - disponible avec classe 1 et 2	27.25 \$

COMMENT ADHÉRER?

1. Télécharger et remplir les formulaires de « **Déclaration Athlète FIS** » et « **Évaluation médicale ACA** ». Gardez-les à portée de main, car ils doivent être téléchargés dans le profil de l'athlète. (<https://www.skiquebec.qc.ca/documents-athletes>)
2. Remplir les formulaires [AUC Tracking Spreadsheet Template 23-24](#) et **avis de non-responsabilité sur l'assurance accidents de sport** si vous résidez à l'extérieur du pays et l'envoyer à SQA@skiquebec.qc.ca.
3. Connectez-vous à votre profil dans la base de données SQA (<https://adhesion.skiquebec.qc.ca/membre/>). **IMPORTANT** - Si vous ne vous souvenez plus du courriel ou du mot de passe de votre profil, veuillez communiquer avec SQA@skiquebec.qc.ca. **NE PAS CRÉER UN AUTRE PROFIL.**
4. Télécharger vos formulaires dans « **Mes documents** »
5. Retourner dans la page d'accueil et cliquer sur « **Adhérer et payé** ». Sélectionner votre club et adhérer à la carte FIS de votre choix.
6. **IMPORTANT** Il faut retourner dans la page d'accueil et sélectionner « **Adhérer et payé** » à nouveau. **Ajouter la classe d'assurance PAAS de votre choix.**
7. Une fois que votre demande a été approuvée par SQA, vous allez pouvoir retourner sur « **Adhérer et payé** » pour conclure la transaction.